

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2015 B 00512

Numéro SIREN : 809 521 677

Nom ou dénomination : 2G AGENCEMENTS

Ce dépôt a été enregistré le 03/03/2022 sous le numéro de dépôt A2022/005125

## **2G AGENCEMENTS**

*Société par actions simplifiée unipersonnelle*

*au capital de 5 000 euros*

*Siège social : 25 Chemin de Bellegarde*

*31 380 AZAS*

*RCS TOULOUSE 809 521 677*

---

### **PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE**

**EN DATE DU 05 JANVIER 2022**

L'an Deux mille-vingt deux, le 05 Janvier au siège social, le soussigné Monsieur Guillaume GRACIA, propriétaire de la totalité des 50 actions de 100 euros de valeur nominale composant le capital social de la Société 2G AGENCEMENTS,

#### **I. A préalablement exposé ce qui suit :**

En sa qualité de Président de la Société 2G AGENCEMENTS, Monsieur Guillaume GRACIA, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan et compte de résultat) de l'exercice clos le 30 septembre 2021.

Les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code du Commerce intervenues au cours de l'exercice écoulé sont relatées dans l'annexe établie par l'Associé Unique.

#### **II. A pris les décisions suivantes :**

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2021,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Reconstitution des capitaux propres,
- Conventions visées à l'article L.227-10 du Code du Commerce,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

#### **PREMIERE DECISION**

L'Associé Unique, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan et le compte de résultat, arrêtés le 30 septembre 2021 ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

## **DEUXIEME DECISION**

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de **22 307,23 Euros** de l'exercice de la manière suivante :

Autres réserves :	- 15 639,07 Euros
Report à nouveau :	37 946,30 Euros

A l'issue de l'opération, le compte de capitaux propres de la société s'établira ainsi :

- capital social :	5 000,00 euros
- Réserve Légale :	500,00 euros
- Autres réserves :	6 145,25 euros
- Report à nouveau :	0,00 euros
	-----
Situation Nette :	11 645,25 euros

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons les distributions de dividendes effectuées au titre des trois derniers exercices.

2017/2018	-
2018/2019	-
2019/2020	-

## **TROISIEME DECISION**

L'Associé Unique constate la reconstitution des capitaux propres, réalisée au moyen de bénéfices suffisants dégagés lors de l'exercice clos le 30 septembre 2021.

## **QUATRIEME DECISION**

L'Associé Unique prend acte des conventions visées à l'article L.227-10 du Code du Commerce, tel que joint en annexe du présent procès-verbal et les approuve.

## **CINQUIEME DECISION**

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associée Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Guillaume GRACIA, Président de la société 2G AGENCEMENTS

